



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES *Bassée-Montois*

## ECONOMIE

# Votre Communauté de communes vous aide !



Vous êtes dirigeant d'entreprise et envisagez peut-être de cesser votre activité et de transmettre prochainement votre affaire ? La Communauté de Communes Bassée-Montois et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Ile de France - Seine et Marne s'associent pour vous aider gratuitement dans votre démarche.



Créé le : 14/09/2023

**La Communauté de Communes de la Bassée Montois et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Île-de-France - Seine-et-Marne s'associent pour vous aider dans votre démarche de transmission d'entreprise et vous proposent de bénéficier gratuitement des prestations suivantes :**

- Un diagnostic transmission avec le recueil des informations, sur rendez-vous dans votre entreprise
- Une évaluation de votre entreprise réalisée par un comité d'experts
- Une mise en ligne de votre offre de cession sur la plateforme nationale <https://entreprendre.artisanat.fr/fr/transmettre-mon-entreprise/> + une publication dans la revue trimestrielle du réseau départemental Transmettre et reprendre en Seine-et-Marne
- Sélection et mise en relation de potentiels repreneurs



Cette opération bénéficie d'un financement de la Communauté de Communes de la Bassée Montois, aussi **un nombre limité de dossiers est prévu.**